

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue à huis clos le 17 mars 2020 à 15 heures, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Daniel Bourdon, Denis Ethier, Isabelle Nadon, Yves Desjardins formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc, et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

20-03-213

RÉOUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier que l'assemblée extraordinaire ajournée le 16 mars 2020 soit réouverte.

ADOPTÉE.

20-03-214

APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins, d'approuver l'ordre du jour tel que ci-après reproduit :

Séance d'ajournement du 17 mars 2020
Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Première période de questions
3. Sujet reporté de la séance extraordinaire du 16 mars 2020 :
 - 3.1 Création du projet S20-452 et affectation du surplus pour décréter des réparations majeures à la niveleuse du Service des travaux publics et de l'ingénierie
4. Deuxième période de questions
5. Levée de la séance

ADOPTÉE.

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

20-03-215

CRÉATION DU PROJET S20-452 ET AFFECTATION DU SURPLUS POUR DÉCRÉTER DES RÉPARATIONS MAJEURES À LA NIVELEUSE DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INGÉNIERIE

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des réparations majeures sur la niveleuse du Service des travaux publics et de l'ingénierie, tel que démontré à l'estimation ci-jointe;

CONSIDÉRANT la recommandation de monsieur Steve Pressé, ingénieur et directeur du Service des travaux publics et de l'ingénierie;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le conseiller Denis Ethier propose, appuyé par monsieur le conseiller Yves Desjardins, de décréter des travaux de réparations majeures sur la niveleuse afin de réparer des composantes du système hydraulique et faire des travaux connexes visant à augmenter la durée de vie utile de l'équipement, pour un montant de 70 000 \$ selon l'estimation jointe à la présente.

D'autoriser la trésorière à transférer la somme de 70 000 \$, du surplus et à l'affecter à l'état des activités d'investissements pour servir de financement au projet S20-452 ainsi créé.

D'adjuger le mandat des travaux de réparations majeures sur la niveleuse à l'entreprise Brandt Mont-Laurier tel que décrit à l'annexe « V » du règlement relatif à la gestion contractuelle.

ADOPTÉE.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

20-03-216

LEVÉE DE LA SÉANCE

Madame la conseillère Isabelle Nadon propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Ethier que la séance soit levée.

ADOPTÉE.

Daniel Bourdon, maire

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Daniel Bourdon, maire